



Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les Professeurs principaux
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO

Objet : Inscription aux entretiens de positionnement pour le Baccalauréat Professionnel « Métiers de la Sécurité » et le CAP « Agent de Sécurité »

La circulaire académique relative aux procédures d'affectation post 3^{ème} et au positionnement pour le Baccalauréat Professionnel « Métiers de la Sécurité » et le CAP « Agent de Sécurité » est à paraître.

Comme l'année dernière, la procédure reste identique pour les 4 établissements proposant ces formations :

LP AMPERE à Marseille
LP BENOIT à l'Isle sur Sorgue
LP LATECOERE à Istres
LP L'ESTAQUE à Marseille

Nouveauté cette année : un seul centre académique d'entretien de positionnement, qui donnera un positionnement académique valable pour les 4 établissements.

Compte tenu de la situation sanitaire, les entretiens de positionnement se dérouleront cette année **à distance**.

L'inscription à l'entretien de positionnement se fera en deux temps :

1. **Du 28 janvier au 25 mars 2022 :** Sur le site internet d'un des établissements demandés, chaque établissement d'origine télécharge le fichier excel d'inscription, puis le renvoie complété (attention, un fichier par élève) à l'adresse mail suivante **positionnement.securite@ac-aix-marseille.fr**, en n'oubliant pas d'annexer en pièces jointes l'extrait du casier judiciaire de l'élève et sa lettre de motivation.
2. **Début avril :** envoi **par courriel uniquement** de la convocation à l'entretien individuel à l'adresse de l'établissement d'origine (horaire + lien de connexion).
3. **Les entretiens se dérouleront entre le mercredi 27 et le vendredi 29 avril 2022.**

La date limite de retour des dossiers de candidature « numérique » est d'ores et déjà fixée au 25 mars 2022. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date.

Lors de l'inscription des élèves à l'entretien de positionnement, nous vous demandons d'être particulièrement vigilant sur les points suivants :

- Assurez-vous que le fichier excel de candidature **est soigneusement complété, sans erreur** ;
- Assurez-vous que l'extrait de casier judiciaire n°3 qui sera envoyé en pièce jointe est **vierge** ;
- Sensibiliser l'élève au fait que le jury attend une lettre de motivation **manuscrite et personnelle**, et pas un copier/coller de phrases trouvées sur le net ;
- Rappeler aux élèves qu'il est fondamental de s'investir pleinement dans la préparation de l'entretien afin de maximiser leurs chances d'intégration dans la section à la rentrée prochaine (au regard du fort taux de candidatures et du faible nombre de places disponibles). L'entretien à distance durera une dizaine de minutes, et devra se dérouler obligatoirement depuis l'établissement d'origine. L'établissement d'origine s'assurera de laisser à l'élève l'accès à une salle munie d'un ordinateur avec connexion internet, d'une caméra et de son, et de lui fournir si nécessaire une assistance technique.